

# RÉGLEMENT

## CONDITIONS

Les Foulees de la Bruche sont ouvertes à tous coureurs licenciés ou non licenciés. La participation implique l'acceptation du présent règlement.

## CERTIFICAT MÉDICAL / LICENCE

La participation aux Foulees de la Bruche est subordonnée à la présentation d'une licence FFA ou d'une fédération affiliataire (discipline : athlétisme), ou d'une licence FFTRI en cours de validité ou à la présentation d'un certificat médical de non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an ou sa photocopie.

## L'ABSENCE DE CE DOCUMENT REND L'INSCRIPTION NULLE.

## ASSURANCE

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès des Assurances du Crédit Mutuel. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence et il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. L'organisateur dégage son entière responsabilité pour tout dommage corporel.

## ANNULATION

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler les courses en cas d'évènement climatique ou géologique indépendant de leur volonté de nature à mettre en péril la sécurité des concurrents. En ce cas, il ne sera procédé à aucun remboursement.

## L'INSCRIPTION / ACCUEIL

L'inscription ne sera prise en compte qu'accompagnée du paiement par chèque libellé à l'ordre de RAME, et de LA PHOTO-COPIE DE LA LICENCE SPORTIVE OU DU CERTIFICAT MÉDICAL (sauf marcheurs)

Les préinscriptions sont à envoyer au plus tard le 28 avril 2017

L'inscription sur place sera possible moyennant une majoration de 1€.

Clocture des inscriptions au plus tard 30 minutes avant le départ de la course.

L'accueil des concurrents et le retrait des dossards se feront dès 16h au Parc des Sports.

Les douches et vestiaires du gymnase seront mis à la disposition des coureurs, ainsi qu'une CONSIGNE GARDÉE GRATUITE pour les affaires personnelles à côté de l'accueil.

## GLASSEMENT-RÉCOMPENSE

5 km, 10 km et Marche de 6 km : un cadeau sera remis aux 1000 premiers inscrits.

Chaque concurrent recevra les DNA du lundi avec la totalité des résultats.

Récompense aux 3 premiers/ères de chaque catégorie remise à l'issue des courses à partir de 19h.

Présence INDISPENSABLE.

Les lots ne sont ni repris ni échangés.

## SECURITE ET ASSISTANCE MEDICALE

Assurées par un médecin, ainsi que la Croix Rouge.

## PARCOURS

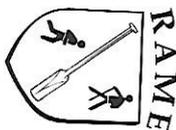
Dans le village, le long de la Bruche ainsi que dans les Vignes.

5 km Départ 9h

Marche Nordique (6 km) Départ 9h05

10 km Départ 10h

Course enfants Départ 11h15



**GRANDE  
TOMBOLA**  
par tirage au sort des dossards  
Présence obligatoire

**BUVETTE • RESTAURATION SUR PLACE  
TARTE FLAMBÉE à la Saie Socio-culturelle**

Foulees de la  
**BRUCHE**

**BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL**

Merci d'écrire de manière lisible

N° dossard

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

CLUB/ASSOCIATION/ENTREPRISE : \_\_\_\_\_

ANNÉE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_ SEXE :  H  F

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ TÉL : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_

N° DE LICENCE : \_\_\_\_\_ FÉDÉRATION : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

1€ par participant adulte est reversé à l'ADAPEI de Duttlenheim

Participation :  5 km ..... 7 €  10 km ..... 10 €

Marche 6 km ..... 7 €  Course enfants ..... 2 €

(sans certificat médical) (Poussins nés en 2006-2007 et Benjamin nés en 2004-2005)

DATE : \_\_\_\_\_ SIGNATURE : \_\_\_\_\_  
(Représentant légal pour les mineurs)

## PRÉ-INSCRIPTION :

A envoyer avec un chèque libellé à l'ordre de RAME et un certificat médical spécifique de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition ou une photocopie de licence d'athlétisme (FFA) avant le 28/04/2017 à :

RAME - 11 Rue des Eglantiers  
67120 ERNOLSHEIM SUR BRUCHE  
03 88 96 59 23 ou sur [www.rame-erro.fr](http://www.rame-erro.fr)

Résultats dans supplément DNA par mail  
Pour vous abonner aux DNA appelez le 0010 67 00 65

